

Réunion du 6 juillet 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE
- Procuration(s) : Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Laurence MULLER-BRONN

N° CD/2015/93 - Administration générale - 5
Une nouvelle gouvernance des commissions territoriales

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve la nouvelle architecture des commissions territoriales, à savoir :
 - . la création de quatre commissions territoriales sur le périmètre des territoires d'actions du Conseil Départemental du Bas-Rhin ;
 - . les commissions territoriales seront composées du Vice-président du Territoire qui préside les réunions et de l'ensemble des conseillers départementaux des cantons du territoire.
- approuve l'objet des commissions territoriales portant sur :
 - . l'information régulière des élus du territoire sur les affaires territoriales,
 - . le suivi des dossiers locaux de la collectivité
 - . le pilotage des projets territoriaux de la collectivité
 - . la production d'avis sur les subventions ayant un impact territorial fort et leur transmission directe à la commission permanente,
 - . la production d'avis sur les politiques publiques par saisine du président du Conseil Départemental.
- délègue au président du Conseil Départemental la charge d'établir la liste des subventions qui relèveront des commissions territoriales, sur proposition des Vice-présidents en charge des commissions thématiques et des Vice-présidents de Territoire.
- approuve le principe de la modification du règlement intérieur en y intégrant la création des quatre commissions territoriales, étant précisé que cette modification sera soumise à une prochaine session de l'assemblée délibérante.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150706-lmc194147-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 20/07/15